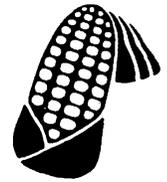




**AMÉRIQUE
LATINE**



D 2182 • AmL34
16-31 octobre 1997

MOTS-CLEFS
Ingérence
Anticommunisme
Contre-insurrection
Droits de l'homme
Guerre sale
Militaires

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MANUELS MILITAIRES NORD-AMÉRICAINS : LA PREUVE

Sept manuels du Pentagone et deux de la CIA apportent la preuve formelle que durant 20 ans le gouvernement des États-Unis a entraîné les militaires latino-américains à violer massivement les droits de l'homme.

La volonté des États-Unis de garder le contrôle sur l'évolution de l'Amérique latine est aussi actuelle aujourd'hui que lors de l'élaboration de la "doctrine de Monroe" au XIXème siècle, justifiant leur interventionnisme. Ce prétendu "droit d'ingérence" par lequel les États-Unis interviennent pour défendre leurs propres intérêts, s'est réalisé de manières diverses. Nous présentons ici l'une des ses formes les plus scandaleuses, aux conséquences les plus meurtrières : il s'agit du rôle joué par l'armée et les services de renseignements nord-américains dans l'entraînement des militaires latino-américains au temps des régimes dictatoriaux qui ont sévit durant les années 70 et 80 dans le sous-continent. L'article ici publié est paru sous le plume de Lisa Haugaard, dans Envío, septembre 1997 (Nicaragua).

Le 20 septembre 1996, le ministère de la défense des États-Unis a rendu publics sept manuels préparés par l'armée nord-américaine, qui furent utilisés entre 1987 et 1991 pour entraîner des militaires latino-américains aux opérations de contrôle des populations, dans des cours qui ont été impartis en Amérique latine et à l'École des Amériques installée par l'armée des USA au Panama en 1946 puis, en

1984, à Fort Benning, en Géorgie. C'est dans cette école, dont des milliers de religieux et un large éventail des forces progressistes et des forces populaires nord-américaines demandent aujourd'hui la fermeture, que se sont entraînés plus de 60 000 militaires latino-américains. Beaucoup de ce qu'ils y ont appris figure dans les manuels controversés que le Pentagone s'est vu obligé de révéler.

"NEUTRALISER" LES OPPOSANTS

Le communiqué ajouté par le Pentagone à une sélection d'extraits des manuels militaires rendus publics affirme qu'une enquête réalisée sur ces textes en 1991-92 avait conclu que "deux douzaines de brefs passages de six des manuels - qui totalisent 1169 pages - contiennent un matériel non conforme ou susceptible d'être inter-

SOMMAIRE

- > **AMÉRIQUE LATINE : Manuels militaires nord-américains : la preuve (1-6)** > À tous les abonnés et lecteurs de DIAL (11-12)
- > **CHILI : Comment éduquer les enfants de la rue ? (7-10)**

prété comme non conforme avec la politique des États-Unis”.

Un rapport de l'École des Amériques de janvier 1997, élaboré à la suite de demandes publiques d'explications, indique que le matériel d'entraînement ne contient que quelques passages où l'on pourrait trouver des “mots ou des phrases non conformes avec la politique du gouvernement des États-Unis.” Une lecture attentive des sept manuels montre que les passages controversés sont beaucoup plus nombreux : elle révèle en particulier que c'est tout le cadre théorique des textes qui doit être considéré comme non conforme avec la politique des États-Unis et avec les principes démocratiques.

Dans les extraits sélectionnés par le Pentagone, on peut lire comment on préconise des tactiques telles que l'exécution des guérilleros, le chantage, les abus physiques, l'usage du sérum de vérité pour obtenir des informations, et le paiement de récompenses pour la mort des ennemis. Ce sont des textes dans lesquels on signale aux agents de renseignement qu'une de leurs fonctions consiste à “recommander des objectifs pour la neutralisation des ennemis”. Selon un fonctionnaire du Pentagone cité par le *Washington Post* du 21 septembre 1996, le terme “neutralisation” est défini dans l'un des manuels comme signifiant l'action de “détenir ou discréditer”, en fait “il a été communément utilisé pendant toutes ces années comme un euphémisme se référant à l'exécution ou à la destruction”.

Ce qu'omettent les extraits livrés au public par le Pentagone, c'est le contexte dans lequel ces textes ont été appliqués. C'est avec ces sept manuels que les États-Unis ont entraîné les militaires latino-américains à infiltrer et espionner des civils, y compris des membres d'organisations d'étudiants, des syndicats, des organismes humanitaires et caritatifs et des partis politiques. Ils les ont entraînés à confondre la frontière entre insurrection armée et opposition politique légale, à mépriser et à esquiver toute loi exigeant un juste procès pour les personnes détenues ou arrêtées. Ce que les manuels taisent est aussi

important que ce qu'ils disent, et reflète une attitude qui ignore démocratie et État de droit.

PAS DE RESPONSABLES, PAS DE SANCTIONS

La déclassification des sept manuels militaires fut l'aboutissement d'une forte pression de l'opinion publique et du Congrès. Les manuels avaient déjà été mentionnés incidemment dans un rapport sur le Guatemala élaboré par le Comité de surveillance des services secrets que préside le président des États-Unis. Il fut rendu public en juin 1996.

Ce rapport fut diffusé en réponse aux fortes pressions des organisations populaires et de droits de l'homme nord-américaines. À la suite de la diffusion de ce rapport, le démocrate Joseph Kennedy, membre du Congrès, s'adressa au gouvernement pour qu'il déclassifie totalement les manuels militaires. Deux autres manuels de la CIA furent encore déclassifiés après que le *Baltimore Sun* ait menacé d'initier une action en justice.

À ce jour, le gouvernement Clinton n'a donné aucune consigne pour que de tels manuels ne soient plus jamais utilisés. Le 21 février 1997, l'inspecteur général du Département de la défense achevait une enquête qui reconnaissait que la création et l'usage de ces manuels “de 1982 jusqu'au début de 1991, donnèrent lieu à de nombreuses erreurs que les changements de personnels nombreux et fréquents au Panama, en Géorgie et à Washington ont encore amplifié”. Selon les conclusions du rapport il n'y a cependant pas de “preuves que cet épisode prolongé soit le fait d'une tentative délibérée de violer les politiques du Département de la défense”. Il conclut donc également qu'il n'existe pas de raison d'établir la moindre responsabilité individuelle.

Selon le rapport, comme de nombreux fonctionnaires des États-Unis ignoraient qu'il était contraire à la politique de leur pays d'entraîner des militaires latino-américains à l'utilisation de menaces ou de la force contre les prisonniers, à la “neutralisation” d'opposants, à l'incarcération dans des prisons clandestines, à l'infiltration et à

l'espionnage d'organisations civiles et de partis politiques d'opposition - ainsi que le décrivent les manuels -, aucune sanction disciplinaire n'est donc nécessaire.

Le rapport que Kennedy qualifia d'“ordure”- et qu'il considéra comme une manière de “se laver les mains” - n'examine aucun des problèmes systématiques provoqués par la rotation pendant une période de plus de dix ans d'un “personnel nombreux” manquant de la connaissance requise des droits de l'homme. C'est à cause de cette omission que le rapport ne signale aucune responsabilité ni individuelle ni collective concernant l'entraînement reçu par les militaires d'Amérique latine grâce auquel ils ont pu violer les droits de l'homme et employer des méthodes profondément anti-démocratiques. Ainsi personne n'est responsable de la structure mentale du cadre idéologique qui a été inculqué aux armées latino-américaines et qui les a conduites à assassiner des milliers de civils durant deux longues décennies.

REAGAN : ACCÉLÉRER L'ENTRAÎNEMENT

Les sept manuels écrits en espagnol furent rédigés en 1987 par les officiers des services secrets militaires de l'armée des États-Unis installés à Panama. Certains d'entre eux se basaient sur des programmes d'études utilisés depuis 1982 par les instructeurs de l'École des Amériques. De même que les manuels, ces programmes d'études étaient partiellement basés sur un matériau plus ancien appelé le Programme X, datant des années 60 et qui fut le Programme d'assistance en services secrets extérieurs de l'armée des États-Unis. C'est grâce à lui qu'ont été entraînés non seulement des Latino-Américains mais des alliés des États-Unis à travers le monde entier. Les matériaux du Projet X étaient conservés dans les archives de l'École des services secrets de l'armée des États-Unis à Fort Huachuca, Arizona.

Quelques-uns de ces matériaux furent retirés de la circulation par l'administration Carter, préoccupée par l'idée que ce type d'entraînement militaire

pouvait contribuer à la violation des droits de l'homme en Amérique latine. En 1982, l'administration Reagan demanda à l'École des Amériques de mettre au point rapidement un cours de contre-espionnage pour les militaires latino-américains. L'instructeur choisi pour faire ce cours, le Major Vic Tise, ressortit les matériaux du Projet X et les réactualisa pour de nouveaux programmes d'études. Contredisant ce qui plus tard sera la conclusion du rapport de 1997, le Major Tise dit qu'il avait envoyé lui-même à Washington pour approbation les matériaux qu'il avait élaborés : ils auraient été "approuvés sans aucun changement".

Le gouvernement des États-Unis estime qu'environ 1 000 exemplaires de ces manuels peuvent avoir été distribués à l'École des Amériques et dans toute l'Amérique latine. Ces textes ont été utilisés par les Équipes mobiles d'entraînement militaire en Amérique latine et furent distribués tant parmi les élèves de ces cours que dans les écoles des services secrets de Colombie, Équateur, El Salvador, Guatemala et Pérou. En 1989, ces manuels furent utilisés à l'École des Amériques lors de cours auxquels assistaient des militaires de Bolivie, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou et Venezuela.

Les sept manuels aujourd'hui déclassifiés s'intitulent: *Utiliser les sources*, *Contre-espionnage*, *Guerre révolutionnaire, guérilla et idéologie communiste*, *Terrorisme et guérilla urbaine*, *Interrogatoires*, *Services secrets en période de combat* et *Analyse I*. Tous semblent être un matériau ancien réactualisé de façon peu consistante : ainsi, alors que le manuel *Contre-espionnage* inclut dans ses exemples des faits survenus en El Salvador en 1988, certains manuels contiennent des références qui n'ont pas été remises à jour depuis les années 60. De même, l'un d'entre eux, daté de 1989, parle du communisme comme d'un "spectre" qui parcourt le monde, sans contenir la moindre référence aux changements qui avaient déjà eu lieu en Union Soviétique.

L'ENSEIGNEMENT DES MANUELS

L'objectif non avoué des manuels est d'entraîner les militaires latino-américains à identifier et éliminer les mouvements d'opposition aux gouvernements que les États-Unis considèrent comme des alliés dans leur lutte contre le communisme.

À parcourir ces plus de 1 000 pages de textes, on trouve bien peu d'allusions à la démocratie, aux droits de l'homme ou à l'État de droit, en revanche on y trouve la description détaillée de techniques pour infiltrer les mouvements sociaux, interroger les suspects, les surveiller, enseigner à garder des secrets militaires, recruter et utiliser des espions, et contrôler la population civile.

Bien que les extraits portés à notre connaissance par le Pentagone proposent une sélection utile et non mensongère des passages les plus importants - ceux qui justifient le plus clairement la torture, les exécutions ou le chantage, leur lecture ne nous permet pas de nous faire une idée précise du cadre abominable dans lequel ces outils furent élaborés : au nom de la défense de la démocratie, les manuels proposent des méthodes profondément anti-démocratiques.

Refus de distinguer les mouvements civils de la rébellion armée

Ces manuels refusent de distinguer entre l'opposition politique et civile légitime et la rébellion armée. C'est peut-être l'aspect le plus constant et le plus cruel de ces manuels. Le manuel *Contre-espionnage*, par exemple, cible comme objectifs potentiels des services secrets "les membres des partis politiques nationaux ou locaux ayant des buts, des croyances ou des idéologies contraires ou opposés au gouvernement national" ou "les groupes ou organisations hostiles dont l'objectif pourrait être de créer une opposition ou de causer des troubles parmi la population civile sur le terrain des opérations".

Ce manuel recommande que l'armée établisse une "liste noire" de "personnes dont la capture et la détention serait de toute première importance pour les forces armées"; cette liste

incluait non seulement "les agents ennemis" mais aussi "des personnes subversives", "des leaders politiques connus ou présumés hostiles aux forces armées ainsi qu'aux intérêts politiques du gouvernement national" et "des collaborateurs et sympathisants avec l'ennemi", connus ou supposés tels.

Les réfugiés et les personnes déplacées sont désignés comme des subversifs potentiels qu'il faut maintenir sous surveillance. Les universités sont décrites comme un terrain fertile pour le terrorisme. Prêtres et religieuses sont identifiés comme étant impliqués dans des actions terroristes. On recommande aux militaires d'infiltrer les groupes de jeunes et d'étudiants, les syndicats, les partis politiques et les organisations communautaires.

Même les activités électorales deviennent suspectes : les insurgés "peuvent y avoir recours pour renverser le gouvernement avec des élections grâce auxquelles la cause insurgée provoquerait la substitution d'un gouvernement qui lui était hostile à un autre, favorable à sa cause". On signale également que "l'activité des insurgés" peut inclure le financement de campagnes et la participation, au moyen de candidats, à des joutes politiques. Tout cela est consigné dans le manuel *Guerre révolutionnaire, guérilla et idéologie communiste*.

L'un des passages les plus pernicious du manuel *Services secrets en période de combat* établit une liste des indicateurs de la présence de la guérilla. Parmi les "indicateurs d'une attaque imminente de la guérilla" on trouve les manifestations de minorités, les groupes civils - où se trouvent des jeunes - qui ne veulent pas s'unir aux troupes des États-Unis ni à celles de leur propre pays, la célébration de fêtes nationales ou religieuses et la présence d'étrangers. Parmi les "indicateurs du contrôle de la guérilla" sur une partie de la population civile on inclut les gens qui se refusent à livrer de l'information aux forces gouvernementales ou la construction de nouvelles maisons.

Parmi les indicateurs prouvant que les insurgés mènent des opérations psychologiques se trouvent la critique de

la corruption du gouvernement, la circulation de pétitions recueillant des signatures, les tentatives de discrédit du gouvernement ou des forces armées, les accusations portées contre la dépendance du gouvernement vis-à-vis les États-Unis, les appels lancés en direction de la jeunesse pour qu'elle s'oppose à la conscription, les manifestations, les grèves et la dénonciation des brutalités de la police ou de l'armée.

Toute critique contre le gouvernement, les forces armées ou les troupes nord-américaines ainsi que toute autre expression de mécontentement populaire sont désignées comme un possible indicateur d'activités de guérilla. Ce manuel recommande d'utiliser des cartes où seront désignées par différentes couleurs ceux qui, dans la population civile, sont "loyaux au gouvernement", "ambivalents", "suspects d'être loyaux aux insurgés" et "vivant dans des aires contrôlées par les insurgés".

Traitement superficiel des considérations concernant la légalité et les droits de l'homme.

Dans certains passages de ces textes, les considérations concernant la légalité ou les droits de l'homme apparaissent comme surajoutées ou superficielles. La Convention de Genève est intégrée au début du manuel *Interrogatoires* et les droits du suspect lors des interrogatoires sont cités à plusieurs reprises dans les chapitres du manuel "Contre-espionnage" consacrés à l'interrogatoire. Cependant les références de ce type n'ont pas été intégrées au texte de la plupart des manuels et paraissent en contradiction avec d'autres passages. Il arrive que les manuels présentent une image déformée des conventions de droits de l'homme. Ainsi dans le manuel *Guerre révolutionnaire, guérilla et idéologie communiste* on peut lire qu'un insurgé "n'a pas de statut légal en tant que prisonnier de guerre selon la Convention de Genève", ce qui implique qu'aucune convention internationale définissant leur traitement n'existe.

Mépris de l'État de droit

Dans la plupart des cas, les techniques

abordées dans les manuels omettent totalement les considérations légales. On y parle de la détention des suspects sans mentionner les procédures requises pour leur arrestation pas plus que la nécessité d'obtenir des preuves suffisantes pour les juger et les condamner. Il n'est pas question de mandats d'arrêt ni du droit de tout détenu à se mettre en contact avec un avocat ou du droit équivalent selon les lois en vigueur dans le pays.

Bien pire : on recommande de maintenir les détenus isolés et de leur interdire tout contact avec d'autres personnes. Il est dit que celui qui interroge peut user d'un faux nom et qu'il n'est pas tenu de donner au détenu les raisons de sa détention. La description qui est faite des installations de détention dans plusieurs manuels laisse clairement apparaître qu'il s'agit de prisons clandestines. On fait peu de différence entre le traitement que doit y recevoir la population civile et les guérilleros. Nulle part les manuels ne précisent que la personne détenue ou arrêtée doit d'abord être soupçonnée d'avoir commis une activité illégale : la seule justification pour arrêter ou détenir quelqu'un est que l'agent des services de renseignements ait besoin de cette personne pour en obtenir une quelconque information.

Une consigne : épier et contrôler la population civile

Les manuels ne cherchent pas à atténuer la recommandation d'infiltrer les groupes de civils. Au contraire, cette technique est proposée agressivement dans plusieurs textes. Dans *Contre-espionnage* sont abordées les formes de censure qu'on peut imposer, sans préciser que la censure est un procédé indésirable. C'est à peine, tout au long de ces textes, s'il est fait référence à ce que peut ou doit être une relation correcte entre un gouvernement civil et les autorités militaires. Dans bien des passages le gouvernement civil apparaît comme un objectif à surveiller. Plusieurs manuels décrivent des techniques pour "contrôler la population", ce qui inclut couvre-feu, cantonnements militaires, perquisitions maison par maison, papiers d'identification et rationnement. Ces techniques sont

présentées sans aucune nuance ni réserve quant à leur utilisation, comme il arrive quand l'état de guerre ou d'urgence est déclaré. Jamais n'apparaissent de références aux lois nationales dans ce genre de circonstances spéciales ni au rôle du pouvoir législatif national pour régler ce type de situations.

Une réponse strictement militaire

Plusieurs de ces manuels se proposent d'enseigner aux militaires et aux services secrets comment se développent les groupes insurgés et comment les contrôler. La description du développement des mouvements révolutionnaires est, dans la plupart des cas, simpliste et caduque et même si l'on trouve de légères références au rôle que la répression gouvernementale peut jouer dans la justification des mouvements insurgés, le thème est abordé sans la moindre profondeur.

Les brèves histoires d'El Salvador et du Guatemala qui apparaissent dans le manuel *Terrorisme et guérilla urbaine* omettent toute référence à la répression, aux violations des droits de l'homme ou au déficit de démocratie, éléments qui ont tous contribué à l'essor des mouvements révolutionnaires dans ces deux pays. Les insurgés sont vus d'une manière simpliste, comme des manipulateurs du mécontentement populaire et sont toujours décrits comme étant au service des plans du marxisme soviétique.

Si le manuel *Services secrets en période de combats* offre une explication plus sophistiquée des raisons profondes qui ont permis le développement des mouvements révolutionnaires - tensions sociales provoquées par une rapide modernisation, existence d'élites corrompues et répression du gouvernement -, il ne définit ou ne suggère pas plus que les autres les mesures qu'un gouvernement civil pourrait prendre pour donner une réponse politique au mécontentement populaire. La seule solution enseignée pour affronter ce mécontentement ainsi que les germes de la rébellion armée est la réponse de l'armée et des services secrets. Et, circonstance aggravante, aucune limite n'est envisagée dans l'usage de leurs méthodes.

LES DEUX MANUELS DE LA CIA

Le 24 janvier 1997, deux autres manuels, cette fois de la CIA, furent déclassifiés en réponse à une demande déposée en 1994, selon la Charte de la liberté de l'information, par le *Baltimore Sun*. L'un d'entre eux, le *Manuel d'entraînement à l'exploitation des ressources humaines -1983*, fut au moins utilisé dans sept cours d'entraînement proposés par la CIA dans des pays latino-américains entre 1982 et 1987, selon un mémorandum de juin 1988 intégré au manuel. La différence entre l'usage du manuel depuis 1982 et la date de 1983 qui apparaît dans le titre, n'est pas expliquée.

Ce manuel fut rendu public en réponse à une audience du Congrès de juin 1988, suite aux accusations du *New York Times* portant sur le fait que les États-Unis avaient eu comme étudiants des militaires honduriens qui employaient la torture.

L'autre manuel de la CIA, *KUBARK-Interrogatoire des services secrets*, est daté de juillet 1963. Il est à l'origine d'une grande partie du matériau contenu dans l'autre manuel.

Il faut rappeler que l'audience du Congrès de 1988 n'était pas la première à faire apparaître l'existence de manuels de ce genre ; en 1984, la découverte d'un manuel utilisé par la CIA pour entraîner les contras à des opérations psychologiques, avait provoqué un grand scandale, tant au Nicaragua qu'aux États-Unis.

ENSEIGNER TOUTES FORMES DE TORTURES

Les deux manuels de la CIA déclassifiés traitent exclusivement des interrogatoires. Ce sont des matériaux encore plus dénués de principes que les sept manuels du Pentagone : chacun consacre un chapitre entier aux "techniques coercitives".

Les manuels recommandent d'arrêter les suspects tôt le matin et par surprise, de leur bander les yeux et de leur retirer tous leurs vêtements. Les détenus seront maintenus au secret, sans aucun point de repère en ce qui concerne les repas et le sommeil. Les salles d'interrogatoires devront être sans fenêtre, insonorisées, sombres et

sans lieux d'aisance.

La CIA avertit dans ces textes que les techniques de torture peuvent avoir un effet boomerang et souligne que menacer de la douleur est parfois plus efficace que la douleur elle-même. Elle décrit aussi les techniques coercitives qui doivent être utilisées "pour induire une régression psychologique chez le sujet en lui imposant une force supérieure et externe qui brise sa volonté de résister". Ces techniques incluent l'enfermement et l'immobilisation prolongés, l'effort physique prolongé, les températures extrêmes de chaleur ou de froid ou l'excessive humidité, la privation de nourriture ou de sommeil, la rupture des habitudes, l'isolement, les menaces de coups ou de douleur, la privation de stimuli sensoriels, l'hypnose et le recours à des drogues ou à des placebos.

Comme les manuels militaires, le *Manuel d'entraînement à l'exploitation des ressources humaines* ignore l'État de droit. Bien qu'il signale l'importance de connaître les lois locales concernant la détention, il affirme que "la détention illégale requiert toujours l'approbation préalable du quartier général". Le manuel fait allusion à la nécessité d'intégrer dans le cours une ou deux semaines de travaux pratiques avec des prisonniers, ce qui laisse supposer que des instructeurs nord-américains auraient pu être aux côtés de militaires latino-américains lors d'interrogatoires de détenus.

AMÉLIORER LES MANUELS

En voulant corriger superficiellement ce qu'il y avait de pire dans le manuel de 1983, une page fut ajoutée en 1985 à ce manuel de la CIA pour mettre en garde contre l'usage des techniques de coercition. À la main, on fit des modifications qui furent insérées au hasard dans le texte. Un exemple : la phrase "bien que nous n'insistions pas sur l'usage des techniques de coercition, nous voulons que vous les connaissiez et que vous sachiez les utiliser correctement" devint : "bien que nous déplorions l'usage des techniques de coercition, nous voulons que vous les connaissiez pour pouvoir les éviter". Suit un chapitre entier sur ces techniques dans lequel, bien que certaines

choses aient été effacées, on peut retrouver clairement le texte original. Toutes ces "améliorations" furent apportées pour désamorcer le scandale provoqué par le manuel des contras de 1984, qui avait fait la une des journaux nord-américains.

L'autre manuel de la CIA, *KUBARK*, est à l'évidence la source d'une grande partie du manuel de 1983. Certains passages sont repris textuellement. Ce manuel a été écrit pour l'usage d'agents nord-américains travaillant contre la subversion communiste, surtout soviétique, et non pour être utilisé dans l'entraînement de militaires étrangers. *KUBARK* consacre aussi une section aux techniques coercitives. Il y est question de procédés plus horribles que ceux évoqués dans le manuel de 1983 : il est fait allusion à deux reprises à l'usage des décharges électriques.

Bien que *KUBARK* n'ait peut-être pas été directement utilisé par des agents nord-américains en Amérique latine - puisqu'il avait été à l'origine conçu pour des agents nord-américains dispersés dans le monde entier -, il est la source du manuel de la CIA de 1983 qui, aux côtés des sept autres manuels, ont leur origine dans les anciens matériaux des années 60.

PERSONNE N'A ÉTÉ RÉÉDUQUÉ

Fin 1991, sous l'administration Bush, le Bureau de l'assistant du Secrétaire de la défense pour la surveillance des opérations de renseignements mena une enquête sur les sept manuels militaires. Le Pentagone envoya aux Commissions de sécurité du Congrès un rapport de synthèse.

L'enquête conclut que les auteurs des manuels et les instructeurs de l'École des Amériques "avaient estimé d'une manière erronée que les manuels et les programmes d'études représentaient une doctrine approuvée". Interrogés par les enquêteurs, les auteurs des textes déclarèrent qu'ils croyaient que les règles pour la surveillance des opérations des services secrets ne s'appliquaient qu'au personnel nord-américain et non pas au personnel étranger suivant leur entraînement. En d'autres termes, ils reconnurent que les instruc-

teurs nord-américains pouvaient enseigner à des militaires étrangers à utiliser des techniques inhumaines qui leur étaient à eux-mêmes légalement interdites.

L'administration Bush ordonna le retrait et la destruction des manuels, et le Commandement Sud notifia aux gouvernements latino-américains que le contenu de ces textes ne représentait pas la politique officielle des États-Unis. L'épisode passa inaperçu, comme s'il s'agissait d'un incident isolé. Jamais il n'y eut de mise en cause individuelle ni de sanctions contre ceux qui écrivirent et enseignèrent ces contenus, de même que les auteurs ou instructeurs qui reconnurent avoir cru qu'enseigner à violer les droits de l'homme faisait partie de la politique des États-Unis ne furent jamais rééduqués.

Il y a, de plus, dans les manuels, des aspects qui violent les normes sur les droits de l'homme et les principes démocratiques, qui n'ont jamais fait l'objet de commentaires, ni dans l'enquête de 1991-92 ni dans la conférence de presse du Pentagone de 1996, et qui n'ont pas été repris non plus dans la réponse fournie par l'École des Amériques en réaction aux pressions du public.

D'AUTRES MANUELS SONT-ILS EN CIRCULATION?

En 1992, le Bureau de l'assistant du Secrétariat de la défense pour la surveillance des opérations de renseignements recommanda que "l'état-major dans son ensemble définisse une ligne de conduite afin que l'entraînement nord-américain en matière de sécurité et de contre-espionnage délivré aux personnels militaires étrangers soit conforme à la politique des États-Unis et à celle du Département de la défense" et afin que le matériel nécessaire à cet entraînement soit approuvé selon les voies prévues. Néanmoins, le rap-

port de 1997 signale que ces recommandations adressées sous forme de mémorandum eurent peu d'impact, voire aucun. Dans trois agences où il fut envoyé, il ne reste aucune preuve qu'il a été reçu. Dans trois autres agences, il a bien été reçu mais il n'a été suivi d'aucune amélioration dans l'entraînement donné aux militaires étrangers.

Le rapport de l'Inspecteur général de 1997 évite les problèmes de fond causés par ces manuels néfastes. Il affirme, dans ses conclusions, que les programmes d'études et les manuels ont d'une certaine façon échappé à la surveillance et que certains n'ont pas pu les lire parce qu'ils étaient en anglais, ce qui semble totalement absurde et que Kennedy a qualifié de pure excuse. Le rapport Kennedy rappelle que les instructeurs de l'École des Amériques envoyaient pour révision leurs programmes d'études à Fort Huachuca à au moins deux bureaux à Washington. Il indique aussi que les matériels étaient approuvés en anglais, avant d'être traduits en espagnol pour être utilisés.

VIOLATIONS MASSIVES DES DROITS DE L'HOMME

La lente publication, étape par étape, de ces manuels et les enquêtes limitées menées au fur et à mesure que sont nées les polémiques, laisse supposer que d'autres matériels d'entraînement aux caractéristiques similaires pourraient être encore en circulation. Il est maintenant démontré que les matériels utilisés dans les pires moments de la guerre froide des années 60 - manuels qui n'auraient jamais dû exister -, réapparurent à différentes reprises moyennant quelques modifications, malgré les scandales et les enquêtes qui exigeaient des changements de fond dans les textes, la rééducation du personnel nord-américain responsable de leur élaboration ainsi que de ceux

qui ne les avaient pas interdits.

L'enseignement fourni à partir de ces manuels, les programmes d'études et le Projet X ne constituent pas, dans l'absolu, une violation des droits de l'homme. Cependant, les méthodes proposées dans ces textes furent suivies avec ferveur par les armées latino-américaines dans les années 70 et 80. Au Chili et en Argentine, par le biais de "sales guerres" au cours desquelles des milliers d'opposants ont "disparu". Au Brésil, Paraguay et Uruguay où des dictatures ont assassiné des milliers de personnes au nom de la "sécurité nationale". Dans les guerres d'Amérique centrale, qui virent l'assassinat de dizaines de milliers de civils. Et dans les pays andins où se produisent jusqu'à nos jours de très graves et très massives violations des droits de l'homme.

Dans une majorité de cas, les militaires entraînés par les États-Unis furent impliqués activement non seulement dans la violente extermination de la rébellion armée mais encore dans la cruelle répression de l'opposition civique et démocratique.

Une grave responsabilité historique reste à définir. Mais, malgré tant de vides, malgré une réponse officielle si pauvre, la révélation des manuels a revitalisé les efforts des membres du Congrès, et des groupes religieux et des mouvements de base qui exigent depuis des années que l'École des Amériques soit fermée. Ils disposent aujourd'hui d'une preuve évidente. Les manuels ont prouvé ce que beaucoup affirmaient depuis longtemps : c'est l'entraînement effectué par les États-Unis qui a contribué à une violation massive des droits de l'homme dans tout le continent.

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50
Fax 01 45 55 28 13.